

Ould Abbès appelé à aller vers une trêve avec les opposants



Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4003 - Lundi 24 octobre 2016 - Prix : 10 DA

Pour exiger leur part du développement

Des villageois d'El-Kseur ferment la route nationale

Page 24

Ressources maritimes

Reprise en 2017 de la pêche au corail

Page 2

La bataille dans la bataille

Par Mohamed Habili

Pour le président turc, Teyyip Erdogan, qui déjà détient tout le pouvoir dans son pays, sans même avoir eu besoin pour cela d'amender la Constitution, intervenir chez les pays voisins, dès lors que ceux-ci sont en crise ou en guerre, c'est-à-dire en état de faiblesse, est quelque chose qui semble aller de soi. Le fait que les concernés soient inmanquablement d'un avis différent, il a tout simplement le plus grand mal à le comprendre. La première fois que le Premier ministre irakien, Haider Al Abadi dont les pouvoirs chez lui sont équivalents aux siens, malgré la différence des régimes politiques, lui a fait savoir que non seulement l'armée turque ne participerait pas à la bataille de libération de Mossoul, mais qu'elle devait repasser la frontière là où elle s'était permise de la franchir, il a réagi comme si ces propos, pourtant marqués au coin du bon sens, avaient été proférés par quelqu'un qui n'avait pas toute sa raison, et plus significatif encore, par quelqu'un qui ne mesurait pas très bien à qui il les adressait. Quelques jours plus tard, le voilà qui est obligé de solliciter les bons offices du ministre américain de la Défense, Ashton Carter, pour plaider sa cause auprès du Premier ministre irakien, qui va s'offrir le luxe de renouveler son refus en direct et en présence même de son visiteur – en y mettant les formes cependant, encore que ce soit de l'air de quelqu'un qui tient surtout à montrer que son éducation ne lui permet pas d'en user avec la même liberté qu'Erdogan vis-à-vis de lui.

Suite en page 3

Les écoles paralysées à partir d'aujourd'hui

La grève de deux jours maintenue



Les syndicats de l'Education nationale maintiennent le mot d'ordre de grève de deux jours aujourd'hui et demain. Le deuxième mouvement de protestation en l'espace d'un mois. Les établissements scolaires risquent ainsi d'être paralysés. Page 2

Malgré la crise financière

Les banques maintiennent leur rythme de financement

Page 3

HCA/Tamazight pour adultes

Rencontre aujourd'hui sur la formation des enseignants

Page 13

Les écoles paralysées à partir d'aujourd'hui

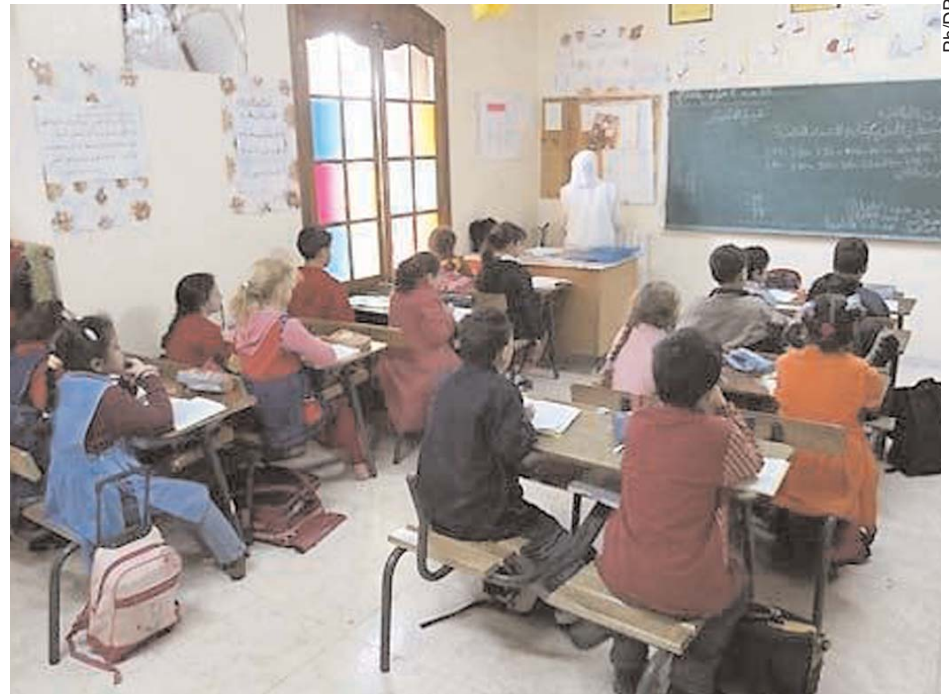
La grève de deux jours maintenue

■ Les syndicats de l'Education nationale maintiennent le mot d'ordre de grève de deux jours aujourd'hui et demain. Le deuxième mouvement de protestation en l'espace d'un mois. Les établissements scolaires risquent ainsi d'être paralysés.

Par Louiza Ait Ramdane

Les syndicats du secteur de l'Education ont décidé de maintenir la grève de deux jours prévue à partir d'aujourd'hui. La décision de lancer cette grève nationale a été prise, rappelons-le, par les syndicats de l'Education nationale (Cnapest, CLA, Snapest, Unpef, Snte, Satef et enfin Snapap). Lors d'une réunion, les syndicats ont réitéré leur attachement à leur plateforme de revendications contenue dans le préavis de grève, concernant les dossiers de la retraite, du code du travail et du pouvoir d'achat. Pour ces syndicats, le ministère de l'Education continue dans sa politique de «*fuite en avant*» et «*n'a respecté*» aucun de ses engagements envers les syndicats du secteur, rappelant au ministère que «*les points contenus dans la plateforme de revendications ne sont pas nouveaux et datent de plusieurs années, contrairement à ce que la ministre de l'Education veut faire croire à l'opinion publique*». Le débrayage prévu aujourd'hui est leur deuxième mouvement de grève après celui des 10 et 11 du mois courant. Une grève à laquelle les enseignants ont répondu massivement pour

contester le projet d'amendement du code du travail, prévoyant notamment la suppression de la retraite anticipée. Le mouvement est plutôt bien suivi par les professeurs des lycées et des collèges. Le taux de suivi de la grève dans le secteur de l'Education a dépassé toute attente au niveau national. Selon les meneurs de ce mouvement de protestation, cette réussite le résultat de la détermination des travailleurs à préserver leurs acquis. Les grévistes réclament le droit des syndicats autonomes de participer à l'élaboration du nouveau code du travail. Ils comptent, à l'issue de ces mouvements de grève, procéder à une évaluation avant de décider des suites à donner dans le cas où le gouvernement persiste à maintenir la décision de supprimer la retraite proportionnelle. Les enseignants grévistes du secteur qui ont adhéré au mouvement de grève réclament tout simplement un statut leur assurant une dignité ainsi que l'annulation de la suppression de la retraite proportionnelle et l'association des partenaires sociaux dans l'élaboration du nouveau code du travail, ainsi que la protection et l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs. Les syndicats de l'Education



PhDR

nationale n'écartent pas qu'en cas de refus du gouvernement de prendre en compte les revendications annoncées, la nature de la protestation pourrait être élargie à d'autres actions, comme les rassemblements, les marches, voire à une «*grève ouverte*». D'ailleurs, après la grève prévue aujourd'hui et demain, ils appellent à une marche nationale le 31 octobre avec d'autres secteurs.

Pour rappel, le projet de loi, cause principale de cette action de protestation, pré-

voit le rétablissement de l'âge minimal de départ à la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes. Le texte a été élaboré à l'issue de la dernière tripartite, en l'absence des représentants des syndicats autonomes des différents secteurs. Des exceptions de départ anticipé pour les travailleurs «*en poste de haute pénibilité*» sont prévues. Les métiers concernés seront définis par un décret annoncé pour le premier trimestre 2017.

L. A. R.

Ressources maritimes

Reprise en 2017 de la pêche au corail

Les opérateurs bénéficiaires de concession pourront reprendre la pêche au corail en 2017, le taux d'avancement des préparatifs juridiques et pratiques ayant atteint 90%, a indiqué un responsable au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. «*Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesselam Chelghoum, a fixé aux cadres de son département l'année 2017 comme dernier délai pour lancer l'exploitation du corail et fin 2016 pour le parachèvement du cadre juridique*», a déclaré le directeur général de la pêche au ministère, Taha Hamouche, dans un entretien à l'APS. La direction a reçu des instructions «*fermes*» à l'effet de respecter les délais fixés pour lancer l'exploitation de cette richesse dont la pêche est suspendue depuis 2001. Cette activité sera lancée pour «*renforcer l'économie nationale par d'autres revenus hors hydrocarbures dans le cadre de la politique de l'Etat visant à diversifier l'économie à travers tous les secteurs, dont la pêche et les ressources halieutiques*», a-t-il précisé. Les responsables du secteur ont pour objectif organiser la filière et relancer la pêche pour «*préservier et protéger cette richesse de la pêche illicite*». Les études techniques réalisées dans ce cadre affirment que «*l'Algérie figure parmi les rares pays qui disposent d'importantes quantités de cette ressource*», selon M. Hamouche. Cette richesse sera un appui économique dans la mesure où elle permettra de créer de nouvelles opportunités de travail, d'une part, et de nouvelles ressources pour le Trésor public, d'autre part. Concernant les mesures juridiques prises dans le cadre de la reprise de la pêche au corail, un décret exécutif N° 15-213 fixant les modalités et conditions de pêche au corail a été promulgué en date du 26 août 2015. Ce dernier renferme 25 textes réglementaires répondant à des normes scientifiques et études spécifiques. Ces textes comprennent 21 textes d'application et 4 arrêtés interministériels, a précisé M.

Hamouche, soulignant que ce cadre juridique fixait les conditions et modalités d'exploitation, à savoir la durée, les moyens utilisés, les périodes, les normes scientifiques et techniques relatives à la nature du corail ainsi que les plongeurs professionnels chargés de la pêche et de la formation. Selon le même responsable, la durée d'exploitation de la concession en matière de pêche au corail est de 5 ans au maximum, au bout desquelles les périmètres d'exploitation seront fermés et mis en jachère pour une période minimum de 20 ans. Pour le quota annuel maximum autorisé par concession, il est au prorata du nombre de concessionnaires admis, sans toutefois dépasser 3 000 kg par périmètre d'exploitation. La pêche au corail est ouverte successivement par un système de rotation dans deux zones (est et ouest), organisées en deux périmètres à raison de 30 concessionnaires par périmètre au maximum. La zone Est couvre le littoral de la wilaya d'El Tarf (30 concessionnaires). Quant à la zone Ouest, elle comprend les wilayas de Skikda et de Jijel (15 concessionnaires pour chaque wilaya). Le débarquement du corail pêché dans les périmètres d'exploitation s'effectue au niveau des ports d'El Kala, Annaba, Boudis (Jijel), Béjaïa, Stora (Skikda), Dellys, Ténès, Mostaganem et Beni Saf. Le décret définit les conditions et modalités d'exploitation des ressources biologiques par la plongée sous-marine professionnelle. Après chaque opération de pêche, le capitaine du navire est tenu de remplir un registre de plongée coté et paraphé par l'administration maritime locale, retraçant les différentes plongées effectuées, les profondeurs atteintes, la durée de la plongée, les coordonnées géographiques et les quantités approximatives du corail pêché. Après une déclaration sommaire du corail pêché, l'agent de l'administration maritime locale procède au scellé du corail dans une malle métallique, selon le même responsable.

Khelil O.

NOUVEAUTÉ

Pack Prépayé

Choisis ton smartphone 4G



+
16 000 DA*
CRÉDIT OFFERT
=

à partir de
11 950 DA

*16000 DA de crédit offert pour les appels et SMS en national et sans international et 4 Go d'internet offerts, attribués le jour de la souscription à l'offre corail et internet validés 30 jours. 11950 DA de crédit offert pour les appels et SMS en national et sans international et 4 Go d'internet offerts, attribués 30 jours après la souscription à l'offre corail et internet validés 30 jours. Offre disponible dans le cadre de votre concession, dans la limite du stock disponible. Plus d'informations au 0000 000 000

ooredoo.dz

FLN et enjeux des prochaines élections

Ould Abbès appelé à aller vers une trêve avec les opposants

■ Le nouveau secrétaire général du Front de libération nationale semble l'homme de la situation actuelle pour un parti qui connaît une déchirure dans ses rangs, avec l'opposition menée par notamment Abderrahmane Belayat, Ayachi Daadaou, Abdelaziz Belkhadem, Abdelkrim Abada et autres.

Par Nacera Chennafi

Connu pour son calme et sa connaissance du jeu politique, Ould Abbès est appelé à apaiser les esprits avant les élections législatives et locales de 2017 avec leurs enjeux par rapport aux présidentielles de 2019. La priorité du moment est «l'unification du parti» en affirmant en direction des militants et des cadres, particulièrement les plus anciens, que les portes du parti «demeurent ouvertes», mettant en exergue sa disponibilité à être à l'écoute de toutes les parties et tous les militants, à condition qu'ils se conforment au programme du parti qui stipule le soutien au président de la République, Abdelaziz Bouteflika et à son programme», a-t-il dit juste après sa nomination comme Sg du FLN. Ould Abbès affirme qu'il n'est pas secrétaire général par intérim. «J'ai un mandat. Je vais poursuivre le mandat entamé par Amar Saâdani» mais il n'écarte pas la convocation d'un congrès extraordinaire dans deux ans. Ce qui veut dire que le vieux parti ira aux prochaines élections législatives sous la direction de Ould Abbès. L'homme connaît sa mission en se lançant déjà dans la préparation des prochaines élections à travers la convocation prochainement d'une réunion avec les mouhafedh du parti. Selon Hocine Khaldoune, membre du bureau politique et chargé de l'information au sein du parti, «le comité central a plébiscité Ould Abbès comme Sg du FLN, ce qui lui confère toutes les prérogatives et il n'est pas SG par intérim». Selon lui : «Il n'y avait pas une situation de vacance pour le poste du SG», ajoutant que «la candidature de Ould Abbès pour ce poste a été plébiscitée par tous les membres du comité central du parti». Il a indiqué que Ould Abbès va exercer ses missions et ses prérogatives jusqu'à



la tenue du 11^e congrès, précisant que «la tenue d'une session extraordinaire du comité central n'était pas à l'ordre du jour à l'heure actuelle». Mais pour certains opposants, «il s'agit juste d'un poste intérimaire assuré par le plus âgé pour une durée d'un mois puis il sera tenu de convoquer une réunion extraordinaire du comité central pour élire un Sg du parti». A son arrivée à la tête de l'ex-parti unique, après une année de vacation du poste de secrétaire général après la destitution de Abdelaziz Belkhadem, Amar Saâdani malgré son plébiscite par le 10^e congrès du parti n'a jamais été reconnu par le groupe Belayat. Mais Saadani a résisté trois ans à cette opposition et n'a pas cédé aux tentatives de

Belkhadem de revenir à la tête du FLN. Mais le samedi 22 octobre, Saadani quitte le FLN avec un scénario inattendu, il annonce sa démission en avançant des raisons de santé et propose Ould Abbès comme Sg du FLN. Les opposants de Saadani s'étaient réjouis samedi dans la matinée pour l'installation d'une commission transitoire présidée par Ould Abbès mais finalement, il ne s'agit pas d'un Sg intérimaire car il affirme assumer ses fonctions comme Sg du parti. Belayat, Daadaou et Belkhadem et autres opposants qui s'attaquaient à la personne de Saadani semblent ne pas avoir trop le choix et doivent s'adapter à cette situation exceptionnelle que connaît le vieux parti dans son histoire après l'in-

dépendance. Ce tournant que connaît le FLN intervient dans un contexte particulier qui est celui de la préparation des élections législatives attendues pour avril 2017. Tout a été préparé sous l'aile de Saadani, une commission de perspectives et une stratégie pour les échéances électorales mais le problème semble être Saadani qui s'est entouré d'ennemis à cause de ses déclarations, notamment les dernières accusations à l'encontre de Abdelaziz Belkhadem. Le FLN est tenu de remporter les prochaines élections et ceci ne pourrait se faire avec l'existence d'une opposition interne qui pourrait avoir recours à des listes électorales parallèles.

N. C.

Malgré la crise financière

Les banques maintiennent leur rythme de financement

Les crédits alloués à l'économie ont augmenté de 8,9% au premier semestre 2016, a indiqué Boualem Djebbar, président de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), qui prévoit également un taux de croissance annuel de 17 à 18%.

Dans un contexte économique de plus en plus marqué par la crise et de réelles difficultés de gestion, pour plusieurs pays dans le monde, en Algérie, en dépit de la crise financière et du manque de liquidité, les banques maintiennent toujours leur rythme de financement de l'économie. Selon Boualem Djebbar, les crédits alloués à

l'économie ont, non seulement maintenu la même cadence de financement, mais ont accru de 8,9% au premier semestre 2016. Un résultat que le ministre des Finances lui-même a salué, d'après lui. «Au 30 juin 2016, les crédits ont augmenté de 8,9%, donc on s'oriente vers un taux de croissance annuel de 17 à 18%», a déclaré, hier à Alger, M. Djebbar au cours de son passage à l'émission, «l'Invité de la rédaction» de la Radio Chaîne III. D'après ses propos, ce taux de croissance explique en partie la baisse de liquidité estimée à 30% par la Banque d'Algérie. A ce propos d'ailleurs, ce dernier n'a pas manqué de préciser que

«le manque de liquidité est ordinaire». Un déséquilibre qui, selon ses explications, est dû à l'important taux de croissance des crédits et à la baisse des recettes des hydrocarbures. Toujours dans la même perspective, interrogé sur l'impact de cette baisse de liquidité sur le maintien du rythme de financement, l'invité de la Chaîne III a assuré que les banques ont des moyens de financement à travers les dispositifs de la Banque d'Algérie et le marché interbancaire, ainsi que la mobilisation des fonds des clients. Une inquiétude, à ce propos, à balayer puisque l'ensemble des banques ont un système de

réserve qui est habilité à gérer ce genre de situation. Pour répondre aux préoccupations exprimées à maintes reprises par les spécialistes sur le sujet, M. Djebbar a ironisé en rappelant que ces «mêmes» spécialistes «jugeaient la surliquidité comme phénomène anormal». Par ailleurs, abordant l'«Emprunt national pour la croissance» qui, pour rappel, est arrivé à son terme le 17 octobre 2016, le responsable de l'ABEF, a indiqué sur ce point que sa reconduction n'est pas à l'ordre du jour. La décision d'un éventuel prolongement ou non concernant ce dernier relève du ministère des Finances, a-t-il ajouté. Tout en

LA QUESTION DU JOUR

La bataille dans la bataille

suite de la page Une

Celui-ci aura malgré tout réussi à faire de son exigence de participation un sujet d'actualité presque aussi important que la bataille de Mossoul elle-même. La crainte d'ailleurs ne s'est pas entièrement dissipée qu'il passe outre les mises en garde irakiennes, pour donner l'ordre à son armée de marcher sur Mossoul. Ce ne sont pas en tout cas les déclarations de son Premier ministre, faisant suite au refus sans appel qu'Al abadi a signifié à Carter, suivant lesquelles son gouvernement n'est pas convaincu par les arguments et des Irakiens et des Américains, qui sont de nature à clore l'incident. Dans deux cas a-t-il fait savoir son pays n'écouterait que son intérêt : pour autant que le PKK prenne part à la bataille et que les milices chiites y soient admises elles aussi. A la limite on peut comprendre qu'il s'alarme de ce que le PKK se comporte comme une force amie en Irak, ce qui du reste attend d'être prouvé, mais qu'il trouve à redire à ce que des Irakiens aient le droit de se battre pour leur pays, voilà qui ressemble fort à de l'ingérence dans les affaires d'autrui. Toujours est-il que l'Irak avec des territoires occupés par Daech sera très différent de l'Irak complètement débarrassé de Daech. C'est même là le principal enjeu de la bataille de Mossoul, sur l'issue de laquelle même les Américains ne doutent plus, eux qui auront tout fait pour la reporter. Mais maintenant qu'ils s'y sont engagés, ils entendent porter au crédit de l'administration sortante, et dans l'intérêt de la candidate du même camp qu'elle, Hillary Clinton, sa libération. Ils n'admettront pas que l'allié turc vienne jeter une ombre sur une victoire qu'eux aussi désormais veulent la plus éclatante possible. De là la tendance qu'ils ont ces derniers temps à faire miroiter aux yeux des Turcs une grande compensation en Syrie, où il leur serait peut-être laissé le privilège de libérer Raqqa, qui vaut bien Mossoul. Après tout, la capitale de Daech ce n'est pas celle-ci, c'est celle-là. Seulement voilà, pour libérer Raqqa, il faut peut-être commencer par demander l'avis de la Russie, qui pourrait avoir des réserves. M. H.

affirmant que cette opération a été un succès et que «les objectifs tracés sont atteints», M. Djebbar n'a pas avancé de chiffres, hormis ceux de sa banque, la BADR. «Je préfère laisser l'annonce au ministre des Finances ; pour la BADR je peux vous dire que le montant des souscriptions a dépassé les 80 milliards de DA», a-t-il avancé.

Yacine Djadel

Algérie-Espagne

Conversion d'une dette en investissements agricoles

■ L'Algérie et l'Espagne ont signé dimanche à Alger une convention portant sur la conversion d'une partie de la dette algérienne détenue par l'Espagne en investissements agricoles dans la filière oléicole.

Par Halim Y.

La convention a été signée par le P-dg de la Société publique de développement et de mise en valeur agricole Agral, relevant de la Société de gestion des participations de l'Etat Développement agricole (Sgp/Sgda), Belkacemi Bencheikh, et le représentant de la société espagnole d'engineering de projets LIC, Francisco Javier Pozo Fernandez-Freire, en présence des ministres, respectivement, des Finances, Hadji Babaammi, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesselam Chelghoum, et de l'ambassadeur d'Espagne à Alger, Alejandro Polanco.

Cette convention prévoit de convertir une dette de sept millions d'euros détenue par l'Espagne en investissements espagnols pour l'intensification de la production oléicole à travers la mise en oeuvre d'une exploitation d'une superficie de 150 hectares à M'sif (wilaya de M'sila) pour la culture intensive d'oliviers, a expliqué M. Benkacemi à la presse en marge de la cérémonie de signature.

La culture intensive est une technique devant permettre de planter jusqu'à 1 500 plants d'oliviers/hectare au lieu de 400 plants/hectare actuellement, a précisé le même responsable.

A travers ce partenariat, la partie espagnole apportera son assistance technologique pour la mise en oeuvre de l'exploitation agricole, a-t-il ajouté.

Dans sa déclaration lors de la cérémonie, M. Babaammi a affirmé que cette convention s'inscri-

vait dans le cadre de la mise en oeuvre des objectifs sectoriels du nouveau Modèle de croissance économique.

Un tel projet devrait permettre d'augmenter la production nationale en oléiculture, de généraliser et de vulgariser les nouvelles techniques de cette activité en Algérie, selon lui.

Le ministre a, en outre, rappelé que la dette totale de l'Algérie détenue par l'Espagne s'élevait à 30 millions d'euros dont une partie est convertie en investissements destinés également à accompagner le projet de développement et de modernisation du système bancaire algérien.

De son côté, M. Chelghoum a mis l'accent sur l'importance du transfert de technologie pour le développement de la filière oléicole, soulignant que l'Espagne constitue, à travers son expérience, «un gros potentiel» pour accompagner le développement de ce créneau agricole.

L'ambassadeur espagnol a, quant à lui, affiché la disponibilité de son pays, premier producteur mondial d'huile d'olive, à apporter son assistance pour le développement de cette activité en Algérie notamment dans les activités de transformation, de distribution et de commercialisation.

Le Secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères en visite en Algérie

Le Secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères, Ignacio Ybanez, effectuera, lundi et mardi, une visite de travail en Algérie, à l'invitation du ministre des Affaires maghrébines, de



Ph.D. R.

l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette visite «s'inscrit dans le cadre des consultations politiques régulières existant entre les deux pays. Elle fait suite à la visite de travail qu'avait effectuée M. Messahel, en Espagne, en avril 2015», souligne la même source. Cette rencontre, ajoute

le communiqué, «permettra, outre la poursuite et l'approfondissement du dialogue politique entre l'Algérie et l'Espagne, de procéder à une évaluation globale de l'ensemble des relations bilatérales, dans le sillage, notamment, de la 6ème Réunion de Haut Niveau algéro-espagnole, tenue le 21 juillet 2016 à Madrid, en application du Traité d'Amitié, de Bon Voisinage et de Coopération, signé entre les

deux pays, le 8 octobre 2002 à Madrid».

Elle donnera lieu, également, «à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, en particulier la situation en Libye, au Mali, la question du Sahara occidental, la situation au Proche-Orient, la lutte contre le terrorisme et la question de la migration», note le communiqué.

H. Y./APS

Forum international sur les sciences de l'Espace en Italie Hadjar représente l'Algérie

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, représente l'Algérie au 1^{er} Forum international consacré aux sciences de l'Espace, qui se tient les 23 et 24 octobre 2016 dans la ville de Trento (Italie), indique dimanche un communiqué du ministère.

«Plus d'une soixantaine de ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique prennent part à cette rencontre dont le but est d'engager des discussions sur la contribution des sciences de l'Espace dans la recherche et l'élaboration d'une stratégie politique et économique spatiale», précise la même source. Au cours de ce Forum, placé sous le thème «Sciences et académies de l'Espace face aux défis mondiaux», les participants débattront nombre de questions liées au changement climatique et à la protection de l'environnement, conclut le communiqué.

R. T.

Adhésion à l'action politique

M^{me} Salhi réitère son appel aux jeunes

La présidente du Parti de l'équité et de la proclamation (PEP), M^{me} Naïma Salhi, a réitéré samedi à Bordj Bou Arreridj son appel aux jeunes à adhérer davantage à l'action politique pour constituer une force de proposition durant les prochaines élections. Animant un meeting des militants et sympathisants de son parti au centre culturel Mohamed-Boudiaf, M^{me} Salhi a affirmé que son parti qui compte dans ses rangs une importante frange de jeunes est contre l'idée de boycott.

La présidente du PEP a encore estimé que les jeunes ne doivent pas abandonner la scène politique et laisser les autres décider à leur place et les a invités à assumer pleinement leur citoyenneté en se portant candidats et en exprimant leurs voix

sur les questions qui engagent le sort de la nation.

La présidente du PEP a assuré que son parti participera aux prochaines élections et a appelé les citoyens à exercer leur droit constitutionnel, estimant que leur affluence aux urnes fera la différence lors des prochains rendez-vous électoraux.

Evoquant la situation de la presse à l'occasion de la journée nationale qui lui est consacrée le 22 octobre, M^{me} Salhi a estimé que la presse nationale ne constitue pas encore le 4^e pouvoir au pays car, selon elle, le journaliste est «enchaîné». Elle a toutefois exhorté les journalistes à exercer leur mission en toute «neutralité».

En prévision des élections prochaines, le PEP œuvre à préparer ses bases militantes par

des formations sur l'exercice de l'action politique, a encore souligné la présidente du parti qui a

relevé que sa récente tournée dans les villes algériennes n'est point une campagne électorale

précoce mais une contribution à la préservation de la paix et de la stabilité.

Ghani Y.

Wilaya de Béjaïa

Un nouveau secrétaire général installé

UN NOUVEAU secrétaire général de la wilaya a été installé dans ses fonctions hier matin par le wali. Il s'agit de Khaled Lekehal, ancien secrétaire général de la wilaya de Bordj Bou-arréridj, indique la cellule de communication de la wilaya. Ce responsable a déjà eu à exercer en tant que chef de daïra dans la wilaya de Béjaïa, notamment dans les daïras de Tichy en 1991 et Akbou en 1994. Ce changement entre dans le cadre du dernier mouvement opéré par son excellence le président de la République, indique-t-on encore. Le désormais ex-secrétaire général de la wilaya de Béjaïa Brahim Iddir a été quant à lui muté pour occuper un poste similaire dans la wilaya de Bordj Bou-arréridj. Ce dernier a pour rappel, exercé pendant six années à Béjaïa. Lors de la cérémonie de passation de consigne, «le wali a tenu à lui rendre un vibrant hommage pour le travail qu'il a effectué avec lui, le remerciant pour son sérieux et son abnégation, sans sens de responsabilité durant l'année passée avec le wali». «C'est un fonctionnaire exemplaire et un modèle», avait déclaré le wali, avant de passer la parole au président de l'APW de Béjaïa qui lui aussi a tenu à remercier et rendre hommage au secrétaire général partant pour tout le travail effectué dans la wilaya de Béjaïa pendant ces six années. Très ému par ces témoignages Brahim Iddir a tenu à remercier le wali et l'ensemble des cadres de la wilaya. «Je pars de la wilaya avec un pincement au cœur et je souhaite une bonne réussite au nouveau secrétaire général, ajoutant que Béjaïa a besoin de synergie, de cohésion et une stabilité pour faire face au déficit du développement local». H. C.

Matériaux de construction

Baisse de la facture d'importation

■ La facture d'importation des matériaux de construction (ciment, fer, bois et produits en céramique) s'est chiffrée à 1,45 milliard de dollars (usd) sur les 8 premiers mois de 2016, contre 1,79 milliard usd à la même période de 2015, soit une baisse de près de 19%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Par Saléha B.

Les quantités importées (ciment, fer et acier, bois et produits en céramique) ont également reculé pour s'établir à près de 7,47 millions de tonnes (Mt) contre 7,52 Mt, en baisse de 0,71% entre les deux périodes de comparaison, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Il est, cependant, constaté, que les quantités importées de bois et dérivés ont connu une hausse.

Par catégorie de produits, les ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...) ont été importés pour un montant de 245,62 millions usd contre 328,95 millions usd (-25,33%).

Les quantités importées ont baissé en passant à 3,8 Mt contre 4,5 Mt (-15,5%).

Quant à la facture d'importation de fer et d'acier, elle a diminué à 793,71 millions usd contre 990,5 millions usd (-19,87%).



Les quantités importées ont également baissé pour atteindre 1,82 Mt contre 2,02 Mt (-9,7%).

Concernant le bois et dérivés destinés à la construction, sa facture d'importation a baissé à 380,94 millions usd contre 440,4 millions usd (-13,5%).

Par contre, la quantité importée a haussé à 1,81 Mt contre 964 186 t (+47%).

La facture d'importation des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) a légèrement baissé à 34,13 millions usd contre 34,37

millions usd (-0,71%), avec des quantités importées en baisse à 32 738 t contre 36 679 t (-10,74%).

La baisse de la facture d'importation des matériaux de construction s'explique par le recul des quantités importées

sauf pour le bois, par la baisse des cours mondiaux de certains d'entre eux, ainsi que par l'instauration du régime des licences d'importation appliqué au ciment à portland gris et au fer et acier.

Les prix moyens à l'importation par l'Algérie du ciment, à titre d'exemple, ont baissé de près de 24% sur les 7 premiers mois 2016 par rapport à la même période de 2015. En outre, l'importation du ciment à portland gris est soumise au régime des licences depuis le 1er janvier 2016: Le contingent de ce produit a été fixé à 1,5 million de tonnes pour l'année en cours.

Quant au contingent quantitatif du rond à béton (fer et acier), il a été fixé à 2 millions de tonnes pour 2016. En 2015, la facture d'importation des matériaux de construction avait baissé à 2,54 milliards usd contre 3,35 milliards usd en 2014 (-24,1%).

S. B./APS

Montage industriel

Rappel des avantages fiscaux en fonction du taux d'intégration

Les entreprises d'assemblage et de montage industriel seront tenues de satisfaire un taux d'intégration nationale pour pouvoir bénéficier du régime fiscal préférentiel, indique le projet de loi de finances 2017 (PLF 2017).

Ainsi, le régime fiscal préférentiel pour les entreprises de production activant dans le domaine de l'assemblage et du montage est subordonné à la réalisation d'un investissement et à la création d'emplois ainsi qu'au respect d'un taux d'intégration du produit final.

Ce taux sera fixé ultérieurement par arrêté conjoint pris entre les ministres en charge de l'Industrie et des Finances.

Il sera égal ou légèrement supérieur, dans un premier temps, au taux moyen actuel observé chez les entreprises de montage en activité, et révisable périodiquement, indique l'exposé des motifs accompagnant le PLF 2017.

En outre, le régime fiscal préférentiel est accordé «sur décision d'évaluation technique délivrée par le ministre en charge de l'industrie consignnant l'engagement de l'entreprise bénéficiaire de respecter le taux d'intégration visé (...) et attestant que les parties, pièces et composants importés par ses soins constituent ou font partie d'une collection complète», selon le PLF 2017 qui sera bientôt soumis aux débats de l'APN.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre la reformulation de l'assise législative du dispositif CKD (Complete Knock down) qui permet aux activités de montage à partir de collections complètement ou partiellement démontées, de bénéficier à l'importation d'un régime fiscal privilégié.

Mais après plus de 15 ans de la mise en oeuvre de ce dispositif, «les résultats sont en demi teinte tout aussi bien pour ce qui du nombre d'entreprises créées, de l'emploi, de la réduction des importations, de l'exportation que de l'acquisition technologique et de l'in-

tégration de la production nationale», observent les concepteurs de ce texte législatif.

Ce dispositif est resté «prisonnier d'un contexte d'émergence marqué par l'absence de cadre de référence stratégique et de mécanisme opérationnel destiné à imprimer à l'activité une trajectoire industrielle mûrement réfléchie», est-il noté dans l'exposé des motifs.

Cette mesure proposée vise donc le réajustement du dispositif CKD régissant l'industrie du montage, de manière à le dynamiser afin de faire progresser cette activité vers l'étape qualitative souhaitée.

La mesure redéfinit également la notion de collection complète qui doit englober non seulement les marchandises importées mais aussi celles fabriquées par l'entreprise elle-même et les sous-traitants.

Elle consiste, par ailleurs, à la prise en charge d'une demande récurrente exprimée par les opérateurs de cette filière qui trouvent que le dispositif CKD est «contraignant», du fait qu'il exige l'importation de la collection en un seul lot au lieu d'importer ces composants d'une manière séparée.

De nouvelles exonérations au profit de la sous-traitance

Le PLF 2017 prévoit, dans un autre mesure, l'exemption des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), pour une période de cinq ans, les composants et matières premières importés ou acquis localement par les sous-traitants dans le cadre de leurs activités de production d'ensembles et de sous-ensembles destinés aux produits et équipements des industries mécaniques, électroniques et électriques.

Ces exonérations concerneront exclusivement le sous-traitants agréés par les producteurs de ces produits et équipements.

La liste des produits et équipements concernés par cette mesure sera publié dans

un arrêté des ministres en charge de l'Industrie et des Finances.

Cette disposition a pour objectif d'encourager la création d'une base de sous-traitance qui constitue «un préalable essentiel» pour assurer un développement viable pour les filières industrielles, notamment automobile, d'après l'exposé des motifs.

Il est exigé des investisseurs dans l'automobile, à travers leurs cahiers des charges, d'atteindre un niveau élevé d'intégration fixé à 40% au bout de cinq ans d'activité.

Toutefois, ce taux serait «difficilement réalisable», en l'absence d'un dispositif d'encouragement destiné à la sous-traitance, estiment les rédacteurs de ce texte.

La «contrainte volume» pour les premières années d'activité ne permet pas de réaliser de la sous-traitance d'ensembles et de sous-ensembles à des prix concurrentiels, soulignent-ils, expliquant que le retour sur investissement ne peut être réalisé qu'après l'atteinte d'un volume de 300 000 véhicules par an en moyenne, et ce, pour la majorité des pièces.

Une exemption des droits de douane et de TVA pendant une période équivalente au moins à ce qui a été accordé aux investisseurs dans l'automobile est par conséquent «vitale» pour les activités de sous-traitance.

En outre, cette mesure aura pour effet de réduire la facture de l'importation, de favoriser la compétitivité des fournisseurs locaux face à l'importation et d'assurer un transfert technologique important et stratégique pour le pays.

Elle permettra aussi aux sous-traitants locaux d'exporter et de faire évoluer leurs volumes de production et devenir de plus en plus compétitifs en Algérie et à l'étranger, en faveur de l'introduction des pièces homologuées par les constructeurs présents en Algérie dans leurs réseaux d'approvisionnement à l'échelle mondiale.

R. E.

Au 2^e trimestre 2016
Croissance de 3,4% du PIB

LA CROISSANCE en volume du PIB de l'Algérie a été de 3,4% au deuxième trimestre 2016 par rapport au même trimestre de 2015, tirée essentiellement par le BTPH et les services marchands, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Quant au taux de croissance du PIB hors hydrocarbures, il a été de 4,7% au 2^e trimestre de 2016, comparativement au même trimestre 2015, indique la même source.

Par secteur d'activité, la croissance en volume du PIB a été de 8,3% pour le BTPH, de 5,3% pour l'agriculture, la sylviculture et pêche, de 5% pour les services marchands, de 3,4% pour les industries et de 3,3% pour les services non marchands.

Les services marchands se composent des transports et communications, du commerce, des hôtels-café-restaurants, des services fournis aux entreprises ainsi qu'aux ménages, alors que les services non marchands rassemblent les services financiers, les affaires immobilières et les activités de l'administration publique.

Quant à la croissance du secteur des hydrocarbures, elle a été faiblement positive en s'établissant à 0,2% au deuxième trimestre 2016.

En 2015, la croissance du PIB algérien s'est établie à 3,9% (contre 3,8% en 2014), soit en hausse par rapport aux prévisions de la loi de finances complémentaire 2015 qui avait tablé sur une croissance de 3,8%, tandis que le FMI avait prédit une croissance de 3,7%.

Hani Y.

Situés à l'entrée de la ville de Constantine

Prochaine délocalisation des commerces des matériaux de construction

■ Ces commerces qui «fleurissent outrageusement» à l'entrée de la ville donnent un coup dégradant au décor urbanistique. Ce genre de commerce, et conformément à l'instruction donnée par le chef de l'exécutif local, sera transféré ailleurs, vers des endroits situés à l'extérieur de la ville.

Par Selim O.

Les dépôts de vente de matériaux de constructions situés aux abords des routes d'entrée à la ville de Constantine seront prochainement délocalisés dans une opération d'amélioration du cadre urbain, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Cette mesure organisationnelle s'inscrit dans le cadre des efforts déployés localement pour améliorer le cadre urbain de la ville de Constantine, a-t-on souligné de même source, estimant que ces commerces qui «floris-



Ph. > D. R.

sant outrageusement» à l'entrée de la ville donne un coup dégradant au décor urbanistique.

Ce genre de commerce, et conformément à l'instruction donnée par le chef de l'exécutif local sera transféré ailleurs, vers des endroits situés à l'extérieur de la ville, a-t-on encore souligné, faisant part de l'importance de cette décision dans la régularisation de cette activité commerciale. La même source a indiqué que les autorisations d'ouverture de ce genre de commerce seront désormais soumises «à l'appréciation personnelle du wali».

S. O./APS

Tizi Ouzou

Projet d'aménagement d'une décharge contrôlée

La commune de Boudjima dans la daïra de Makouda, au nord de Tizi Ouzou, vient de bénéficier d'un projet d'aménagement d'une décharge contrôlée, a-t-on appris samedi du président de l'Assemblée populaire communale (APC).

Le projet, inscrit initialement au profit de la commune de Oaudhias, a fait l'objet d'une délocalisation par la direction de wilaya de l'environnement, suite à un surcoût des travaux de réalisation, a expliqué Smaïl Boukherroub.

Une commission de la direction compétente s'est déplacée à Boudjima pour visiter le site retenu pour accueillir la décharge, à savoir Tamejirt du village de Yafadjén, a-t-il indiqué.

Ce site devait accueillir en 2008 une décharge contrôlée mais qui n'a pas pu voir le jour à cause des oppositions formulées par des élus locaux, a-t-il précisé.

Actuellement, une partie des déchets produits par les 14 villages de la commune est collectée par deux camions privés conventionnés avec l'APC de Boudjima, a-t-il encore ajouté.

Cette formule n'a pas apporté de solution au problème de gestion des ordures au niveau de la municipalité puisque le nombre de rotations effectuées (une rotation quotidienne au niveau de chef-lieu communal et une par semaine au niveau des villages), est loin de répondre aux besoins exprimés, a-t-il observé. Le président de l'APC a expliqué

que cette situation s'est répercutée négativement sur l'environnement qui connaît une dégradation «très remarquable à cause des décharges incontrôlées créées à travers les villages et les déchets qui jonchent le chemin communal», a-t-il déploré.

La concrétisation du projet de la nouvelle décharge contrôlée que la direction de l'environnement a affecté à cette APC permettra de maîtriser ce phénomène qui risque de se compliquer davantage à partir de décembre prochain, date de l'expiration de la convention signée avec le collecteur privé des déchets et qui ne peut faire l'objet de renouvellement pour absence de budget, a-t-il souligné.

K. L.

Développement à Jijel

De grands projets programmés

Les grands projets de développement en cours d'exécution à Jijel ont nécessité une enveloppe de 550 milliards de dinars, a affirmé samedi, le chef de l'exécutif local, Larbi Merzoug, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse.

S'exprimant lors d'une cérémonie au siège de la radio locale, le wali qui a mis en relief les efforts consentis par l'Etat pour la promotion et le développement de cette région, a indiqué que l'enveloppe allouée servira à la réalisation de méga-projets tels que le complexe sidérurgique de Bellara, une méga-centrale électrique sur le même site, une pénétrante autoroutière entre Jijel et

El Eulma (Sétif), la modernisation du port de Djendjen et des programmes d'habitat.

S'adressant à la presse, M. Merzoug qui a salué le travail effectué par les représentants des médias, a rappelé que ce secteur (presse) est un partenaire avéré du processus du développement socio-économique et culturel.

Au cours de cette cérémonie en présence des autorités civiles et militaires ainsi que des travailleurs de la radio locale, le message adressé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été lu par un intervenant mettant en avant l'évolution prise par la presse algérienne depuis ces dernières

années.

«Il s'agit là d'un message fort, à longue portée», a estimé un correspondant de presse, soulignant l'intérêt accordé à ce secteur qui a accompli des avancées et de grands pas dans le pays.

Outre une conférence animée par une enseignante universitaire sur la création du journal «El Moukawama» (La résistance algérienne) paru le 22 octobre 1955, la plus jeune journaliste de la radio locale, Khalida Allouti, a reçu des mains des autorités de la wilaya des cadeaux et présents à l'occasion de cette journée nationale.

Farid D.

Pomme de terre à Ouargla

Les prévisions de récolte en hausse

Une récolte de près de 670 000 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison est attendue cette saison à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

L'on s'attend également à une hausse des quantités produites de près de 146 000 qx par rapport à celle de l'année dernière qui étaient de l'ordre de 523 000 qx, a-t-on signalé en justifiant cette hausse par un truchement de facteurs, dont l'extension des super-

ficies dédiées à ce genre cultural, passant de 1 805 à 1 880 hectares.

La culture de pomme de terre est actuellement concentrée en grande partie dans la région de Taïbet, avec quelque 1 200 hectares et Sidi-Khouiled (350 ha), le reste étant réparti entre les régions de Ouargla, N'goussa et El-Hedjira, précise la même source.

Les superficies consacrées à la culture de ce type de pomme de terre dans la wilaya de

Ouargla sont irriguées de manière traditionnelle pour les petites parcelles et sous pivot pour et le goutte-à-goutte pour les grandes exploitations, a-t-on fait savoir.

Plus de 120 agriculteurs se sont lancés dans la culture de la pomme de terre, exploitant des superficies allant de 0,5 à 10 hectares, selon les indications de la DSA qui précise que la production actuelle ne couvre que 70% des besoins réels de la wilaya en la matière.

Tayssir A.

Accidents de la route à Béjaïa

1 535 accidents et 57 décès depuis le début de l'année

LA PROTECTION civile de la wilaya de Béjaïa a enregistré 8 morts dans des accidents de la route depuis le 1er du mois en cours. Depuis le début de l'année en cours, il a été recensé un total de 1 535 accidents de la route qui ont fauché la vie à pas moins de 57 personnes jusqu'à la journée d'hier. Ces accidents ont également fait 1 895 blessés. La Protection civile de la wilaya de Béjaïa a utilisé 2 663 engins pour intervenir dans ces nombreux accidents et sauver les victimes et les blessés et les évacuer vers les hôpitaux et structures sanitaires de la wilaya. Il y a lieu de souligner que deux accidents ont été enregistrés hier matin sur les RN 24 et 26 dans la wilaya de Béjaïa. Le premier a été enregistré vers 8h00 sur la RN 24 au niveau de Tighremt. Il s'agit d'un dérapage d'une voiture de marque Golf. Une jeune femme de 20 ans a trouvé la mort sur le coup et le conducteur, un jeune de Kherrata, s'en est sorti avec un polytraumatisme. Le deuxième a été enregistré à Boutagout peu avant 6h00 dans la commune d'Ouzellaguene. Une collision entre deux camions qui a généré la mort d'un conducteur, un jeune homme âgé 24 ans, selon la Protection civile.

H. C.



Selon une juriste espagnole

«Le peuple sahraoui a juridiquement le droit de jouir de l'autodétermination»

■ «Le peuple sahraoui a juridiquement le droit de jouir de l'autodétermination», a souligné l'enseignante universitaire espagnole, Teresa Vincente, lors d'une rencontre sur le droit des peuples à l'autodétermination et la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés, organisée par la faculté de droit de Murcie (Espagne).

Par Mondji K.

Au cours de cette rencontre qui a clôturé les journées culturelles et de solidarité de la région de Murcie avec le peuple sahraoui, l'intervenante a expliqué au détail la théorie de l'autodétermination dans le droit international dans ses aspects juridique, politique et son application au cas du Sahara occidental, soulignant que le peuple sahraoui a parfaitement, selon le droit international, «le droit de jouir d'un référendum d'autodétermination pour décider de son avenir».

Dans ce cadre, a-t-elle précisé, «l'assemblée générale des Nations unies avait créé un comité spécial de la décolonisation», signalant au passage «le rôle consultatif de la Cour internationale de justice, le principe de l'inviolabilité des frontières héritées du colonialisme, outre les conséquences juridiques de l'acceptation de la république arabe sahraouie dans l'OUA, actuellement Union africaine».

Teresa Vincente, qui est professeur de droit international à l'université de Murcie, a également signalé dans sa communication «les tentatives marocaines dans la nature démographique des territoires sahraouis occupés en y installant des milliers de colons». L'oratrice a, dans ce cadre, rappelé toutes les conventions, les accords et les résolutions internationales relatives au statut juridique des territoires sous occupation étrangère et le droit des peuples à l'autodétermination et la responsabilité des Nations unies «d'aider les peuples à obtenir leur indépendance». La conférencière a par



ailleurs rappelé «le droit inaliénable des peuples à la souveraineté sur leurs ressources naturelles», considérant que «ce droit relève aussi du droit à l'autodétermination des peuples».

Lui succédant, le président de l'Association de solidarité de Murcie avec le peuple sahraoui, Juan Jo, a souligné que la cause du peuple sahraoui bénéficie d'un «soutien très large dans la province de Murcie» et cela à travers les diverses actions de solidarité et d'aide et notamment par l'engagement des centaines de familles espagnoles dans le programme d'accueil des enfants sahraouis dans le cadre du programme «Vacances de paix».

Ce responsable a par ailleurs appelé, durant cette rencontre à laquelle ont assisté de nombreux étudiants en droit, des représentants d'associations espagnoles amies avec le peuple sahraoui, des responsables du Front

Polisario dans la région de Murcie et des universitaires, «les autorités espagnoles à assumer leurs responsabilités envers l'ancienne colonie en achevant le processus de décolonisation dans le Sahara occidental».

Pour sa part, le militant sahraoui des droits de l'homme, Hasna Aalia, s'est étalé sur les violations systématiques des droits de l'homme dans les territoires occupés commises par l'occupant marocain, soulignant que la «Minurso est la seule mission onusienne qui ne dispose pas dans ses prérogatives de la surveillance des droits de l'homme». Il a en outre témoigné de la violence utilisée par les forces d'occupation marocaines dans la dispersion des manifestants dans le camp de Gdeim Izik et toutes sortes de crimes, d'arrestations abusives accomplies par les forces marocaines. Dans ce cadre, le militant sahraoui a

appelé l'ONU, les pays occidentaux et tous les défenseurs des droits de l'homme de par le monde à «exercer une pression sur le Maroc afin qu'il libère les prisonniers de Gdeim Izik et tous les prisonniers politiques en sus de la protection de la population civile sahraouie de toutes les formes de torture et de crimes commis par les forces marocaines». Cette manifestation de solidarité avec la cause sahraouie, organisée conjointement par les universités de Murcie et de Cartagena et à laquelle ont pris part de nombreuses personnalités politiques espagnoles de la province de Murcie, des universitaires, des militants des droits de l'homme ainsi que des étudiants et des représentants du Front Polisario, a permis de faire découvrir à l'opinion estudiantine espagnole ainsi qu'aux citoyens de cette région la dure situation que vit le peuple sahraoui depuis plus de 40 ans d'occupation. De nombreuses personnalités politiques et responsables ont réitéré leur soutien indéfectible à cette cause juste à l'instar de la maire de Molina Seguro qui avait dénoncé la situation déplorable des droits de l'homme dans les villes occupées du Sahara occidental. Elle avait aussi demandé à la communauté internationale et aux responsables espagnols d'adopter «des positions fermes pour l'application des résolutions onusiennes relatives à l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental».

La représentante du Front Polisario en Espagne, Khira Bulahi, avait également souligné lors de cette manifestation que l'organisation d'un référendum d'autodétermination est la seule solution du conflit du Sahara occidental.

M. K./SPS

Au service de l'intérêt du pays

Youssef Chahed exhorte les Tunisiens «à faire des sacrifices»

Le Chef du gouvernement Youssef Chahed a exhorté, samedi, les Tunisiens à faire des sacrifices au service de l'intérêt général du pays, allusion à la loi de finances 2017 qui a été adoptée récemment par le Conseil des ministres. «L'édification de l'avenir de la Tunisie commande de faire preuve de responsabilité et de sacrifices», a-t-il ajouté dans une déclaration aux médias, en marge de sa visite à l'école de la Garde nationale de Bir Bouregba, gouvernorat de Nabeul.

Chahed a affirmé que l'équipe gouvernementale avait respecté les délais constitutionnels de l'élaboration de la loi de finances pour l'exercice 2017 dans la mesure où ce projet de loi avait

été préparé avant le 15 octobre courant.

Démarrage au début de 2018 de l'exploitation du projet «gaz du sud»

L'exploitation du projet gaz du sud «Nawara», à Tataouine, démarrera au début de 2018, a annoncé la ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Hella Cheikhrouhou.

Elle a ajouté, lors d'une rencontre de presse à l'occasion de la visite qu'elle a effectuée samedi à la zone industrielle de Gabes, que les efforts sont axés, actuellement, sur la résolution des problèmes qui risquent de

retarder les travaux de ce projet.

Le taux d'avancement dudit projet a atteint environ 60% et celui des travaux de l'unité de traitement final en cours d'exécution dans la zone industrielle à Gabès est de 75%, sachant que 90% des équipements devant être installés dans cette unité l'ont été, selon des données présentées par les responsables dudit projet. Le projet gaz du sud dont le coût s'élève à 2 500 millions de dinars (MD) se compose notamment d'une unité de traitement préliminaire à Nawara, à Tataouine, d'une autre de traitement final dans la zone industrielle de Gabes et d'un pipeline de transport du gaz reliant entre les deux unités sur une distance de 370 km. Cheikhrouhou a pré-

senté qu'un programme d'investissement dans les énergies renouvelables sera annoncé prochainement et changera radicalement l'exploitation de ces énergies, tout en impactant positivement l'activité des technopoles qui désirent bénéficier de ces investissements, comme c'est le cas pour le pôle technologique et industriel de Gabes.

La ministre, qui était accompagnée de Hichem Hamdi, secrétaire d'Etat chargé des mines, a pris connaissance de la marche de l'activité dans une unité du groupe chimique tunisien (GCT) ainsi que des programmes de développement et environnementaux que le groupe compte réaliser. Elle s'est également enquis de la réalisation du pro-

jet de réduction des gaz d'ammonium auquel a été consacrée une enveloppe de 16 millions de dinars et dont la fin de la réalisation est prévue pour mi-2017.

Cheikhrouhou s'est rendue à l'usine d'acide phosphorique où elle a inspecté l'activité de l'unité pilote de production d'acide citrique utilisé dans les produits alimentaires.

Elle a également pris connaissance à la société Al Kimia, à Gabes, d'un projet en cours de réalisation par cette société pour répondre à ses besoins en énergie et consistant en la mise en place d'un cogénérateur d'un coût de près de 5 millions de dinars.

Kamel L.



Yémen

Intenses raids aériens en dépit d'un appel à prolonger la trêve

■ La coalition militaire arabe opérant au Yémen en soutien aux forces gouvernementales a mené, hier à l'aube, d'intenses raids aériens dans ce pays, ignorant l'appel du médiateur de l'ONU à une reconduction de la trêve de 72 heures qui a expiré dans la nuit.

« Une reconduction est inutile car même si nous l'acceptons, l'autre partie n'a montré aucun engagement à respecter la trêve ou tout autre arrangement pour mettre fin à la guerre dans le pays », a



Ph. > D. R.

déclaré à l'AFP le ministre yéménite des Affaires étrangères, Abdel Malak al-Mekhlafi. Les

forces loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi, soutenues par la coalition arabe sous com-

mandement saoudien, et les rebelles chiites Houthis pro-iraniens s'accusent mutuellement d'avoir violé la trêve de 72 heures renouvelable, mise en place mercredi à 23h59 locales (20h59 GMT) après des pressions internationales. « Dans les faits, cette trêve n'a pas eu lieu car elle a été violée par les Houthis et leurs alliés », a ajouté M. Mekhlafi. Le ministre réagissait à l'appel lancé la veille par le médiateur Ismaïl Ould Cheikh Ahmed pour une reconduction de trois jours de la trêve, qui a expiré samedi à minuit. L'émissaire onusien estimait que le cessez-le-feu avait « globalement tenu en dépit de violations rapportées des deux côtés, à plusieurs endroits ». Les combats entre les rebelles Houthis et les forces pro-Hadi n'ont jamais cessé au cours des trois derniers jours. Samedi, neuf rebelles et quatre combattants pro-Hadi ont été tués dans les affrontements, selon des

sources militaires loyalistes. Hier à l'aube, l'aviation de la coalition arabe a lancé des frappes contre plusieurs positions militaires des rebelles dans la capitale Sanaa et dans les provinces septentrionales de Marib, Al-Jawf et Saada ainsi que dans celle de Taëz (sud-ouest), ont indiqué des sources militaires.

Des mouvements de troupes dans le nord du pays, contrôlé en grande partie par les rebelles et leurs alliés, les unités de l'armée restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, ont été la cible de ces frappes, ont ajouté ces sources. La chaîne de télévision des rebelles Al-Masirah a recensé 16 raids aériens de la coalition hier à l'aube. La trêve est la sixième mise en place sans succès au Yémen depuis l'entrée en mars 2015 de la coalition au Yémen où le conflit a fait plus de 6 900 morts et déplacé plus de trois millions de personnes selon l'ONU.

Afghanistan

La production d'opium en hausse dans le pays

La production d'opium, source de financement des talibans, repart à la hausse en Afghanistan, le premier fournisseur mondial, avec des rendements qui explosent et des mesures d'éradication en panne.

Selon les estimations annuelles de l'ONU présentées hier, les surfaces dédiées au pavot, matière première de l'opium extrait par incision de la plante, ont augmenté de 10% sur l'année. Cette extension des cultures qui atteignent désormais 201 000 ha, laisse présager une hausse de la production d'opium de 43%, entre « 4 800 et même 6 000 tonnes », contre 3 300 t en 2015, première année de recul après six ans de hausse continue.

Surtout, elles s'étendent désormais vers le nord du pays, n'épargnant plus que 13 des 34 provinces afghanes, un constat jugé « très perturbant » par le responsable de l'agence antidrogue des Nations unies (ONUDD) à Kaboul, Andrey Avetisyan.

Dans la province septentrionale de Balkh, frontalière de l'Ouzbékistan, le pavot est passé de 204 à plus de 2 000 ha (+ 921%) en un an et sur les sept provinces du nord, la hausse atteint une moyenne de 324%.

Le phénomène nouveau est l'explosion des rendements à l'hectare attribuée à de « meilleures conditions climatiques », de plus 30% en moyenne : dans les provinces du sud et de l'ouest qui assurent 93% du pavot afghan, ils sont passés de 16 à 22 kilos/ha. Et encore, préviennent l'Onu, les conditions de sécurité ne permettant pas d'aller partout, les évaluations « sont sans doute sous-estimées ». Si M. Avetisyan refuse de parler d'échec, en rapportant les performances de 2016 à la moyenne des dernières années (6 600 t

en 2014, année exceptionnelle et 5 500 t en 2013, année moyenne), les responsables afghans de la lutte anti-drogue n'ont pas caché leur amertume à l'énoncé de ces données qui promettent davantage de violence et d'insécurité, les talibans finançant largement leur insurrection par le prélèvement de taxes sur les cultivateurs de pavot. Le général Baz Mohammad Ahmadi, vice-ministre de l'Intérieur chargé de la lutte anti-drogue, rappelle que le pavot « finance la plupart des guerres en Afghanistan : partout où vous voyez du pavot, vous avez des combats ».

Mais, ajoute-t-il, « la détérioration des conditions de sécurité dans les différentes régions du pays a également balayé les possibilités de détruire les cultures ».

Ainsi, le Helmand, frontalier du Pakistan, compte parmi les provinces les plus touchées avec l'Uruzgan voisin et échappe largement au contrôle du gouvernement.

De fait, l'éradication a été réduite pratiquement à néant en 2016, avec des campagnes menées dans sept provinces au lieu de douze, pour un bilan de

355 hectares arrachés, vérifiés par l'Onu, contre dix fois plus en 2015 (3 760 ha).

« Avec les moyens dont nous disposons, nous ne pouvons pas lutter contre la culture du pavot dans les régions en proie à l'insécurité », a prévenu hier le général Ahmadi.

Depuis le printemps, les Américains déployés dans le cadre de l'opération Resolute Support d'appui aux forces afghanes n'ont d'ailleurs cessé d'alerter sur « la très bonne récolte » qui finance les talibans, leur permettant de multiplier les offensives meurtrières contre les grandes capitales provinciales et les poches d'insécurité sur la plupart des grands axes.

Un expert occidental indique que les seules « taxes sur le pavot rapportent de 800 millions à 1,2 milliard de dollars par an aux talibans ».

Face à ce cercle vicieux, dans lequel le pavot entretient la violence, la ministre chargée du volet préventif de la lutte antidrogue, Salamat Azimi, a dénoncé avec le responsable de l'ONU « le manque de fonds dédiés » : « Le défi de la drogue est un pro-

blème régional et international, qui nécessite des contributions régionales et internationales », insiste-t-elle. Mais l'autre défi pour l'Afghanistan, reprend l'expert, est que « le pavot fait vivre 3 à 4 millions d'Afghans », environ 10% de la population. « Les provinces du pavot sont d'ailleurs les

seules qui pourraient se passer de l'aide internationale », souligne-t-il.

Dans son rapport, l'ONUDD signale d'ailleurs que « la résistance des cultivateurs aux opérations d'éradication s'est parfois exprimée de façon violente ».



Points chauds

Défaite

Par Fouzia Mahmoudi

Quelques mois du premier tour de l'élection présidentielle française les crispations se font plus vives et les questions entourant une probable candidature de François Hollande pour un second mandat plus pressantes. Les candidatures pour la primaire de la gauche ainsi que les divisions accrues au sein de la droite avec l'émergence de multiples prétendants à l'investiture socialiste font ainsi de plus en plus craindre qu'une victoire du président de la République ne sera plus seulement difficile mais quasiment impossible. Une perspective qui inquiète grandement les plus fidèles, bien que rares, supporters d'une candidature de Hollande. Le président du groupe socialiste à l'Assemblée, Bruno Le Roux, député de Seine-Saint-Denis, a ainsi déclaré cette semaine dans une interview que « s'il n'est pas notre candidat, il y aura un émiettement, un éclatement et la gauche sera éliminée du 2^e tour de la présidentielle. Je lance ce signal d'alarme, parfaitement compris par beaucoup de députés. Ils savent pertinemment que lorsque le président est attaqué, c'est le travail de la majorité qui est atteint. Ils sont plus de la moitié à se mobiliser pour une candidature Hollande ». Quant à la cote de popularité du Premier ministre Manuel Valls, supérieure à celle du président, Bruno Le Roux soutient qu'« il y a une différence entre les sondages et la capacité à être LE candidat de la gauche. Le Premier ministre a démontré sa dimension d'homme d'État (...) Mais il a une autre qualité, c'est la loyauté. Il est le bras droit de François Hollande, pas son rival. Il l'a dit plusieurs fois : le candidat légitime, son candidat, c'est le président François Hollande. Si pour des raisons extraordinaires ce n'était pas le cas, Manuel Valls serait à mes yeux le plus légitime à porter nos couleurs ». Reste que les estimations de Le Roux sont difficilement conciliables avec la réalité des sondages qui depuis plus de trois ans indiquent que les Français refusent catégoriquement un second mandat de Hollande et qu'une candidature de sa part serait certainement bien plus nuisible pour le PS que son absence. Mais il semblerait que tout comme Hollande lui-même ses partisans aient du mal à digérer son abyssale impopularité qui à elle seule mènerait à sa défaite et de ceux qui soutiennent sa candidature.

F. M.

Turquie

Plus de 35 000 arrestations depuis la tentative de coup d'État

PLUS DE 35 000 personnes ont été arrêtées en Turquie, et un total de 82 000 ont fait l'objet d'une enquête, depuis la tentative de coup d'État le 15 juillet, a annoncé le ministre de la Justice.

Parmi les personnes qui ont fait l'objet d'enquête, 26 000 ont été libérées « sous contrôle judiciaire », a encore précisé le ministre, Bekir Bozdog, dans un discours samedi soir à Afyonkarahisar, rapporté hier matin par les médias turcs.

Ankara accuse l'ex-prédicateur Fethullah Gülen, exilé aux États-Unis, et ses partisans d'avoir fomenté la tentative de putsch de la mi-juillet, qui a fait plus de 270 morts et des milliers de blessés. Celui-ci a nié toute implication.

Les autorités turques ont lancé une vague de purges pour chasser tous les sympathisants présumés de M. Gülen. Médias, magistrature, police, milieu pénitentiaire, armée, éducation... Tous les secteurs sont concernés par ces purges d'une ampleur inédite, critiquées par l'Occident.



HCA/Tamazight pour adultes

Rencontre aujourd'hui sur la formation des enseignants

■ Le Forum «Tamazight Tura» du Haut commissariat à l'amazighité (HCA) abrite aujourd'hui, à Alger, une rencontre de formation continue des enseignants de tamazight pour adultes retenus dans le cadre du dispositif dit «Apprentissage de tamazight pour adultes».

Par Adéla S.

Le programme est mis en place par le HCA en partenariat avec l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA) et l'Association algérienne d'alphabétisation (IQRAA).

Ce rendez-vous verra la participation de 70 enseignants et 10 encadreurs entre universitaires et pédagogues spécialisés en langue et culture amazighes.

L'expérience a été entamée en octobre 2015 avec la tenue, au niveau du HCA, d'une journée de formation des enseignants qui ont pris en charge, pour la première fois, des classes d'apprentissage pour adultes de la langue amazighe.

Cette année, 2016-2017, l'expérience se poursuit avec l'association IQRAA et se

consolide avec l'ONAEA afin de permettre «de plus larges perspectives à cet enseignement en dehors du système éducatif, eu égard au potentiel important que les trois institutions (HCA, IQRAA et ONAEA) mettront à contribution», rappelle-t-on.

Le dispositif «Apprentissage de tamazight pour adultes» se fixe comme objectif «l'extension horizontale par l'ouverture de nouvelles classes dans le plus grand nombre de wilayas».

Il est visé également, à travers ce même dispositif, d'enrichir le contenu de cet enseignement et la mise en place d'un programme de formation continue sur les plans pédagogique et linguistique, suivant les besoins des apprenants.

Le HCA souligne que «l'apprentissage d'une langue, à tout âge, permet d'acquérir la



culture dont elle est le véhicule, à plus forte raison quand il

s'agit de la langue des ancêtres que les vicissitudes de l'histoire

ont fait oublier à une grande frange des Algériens». A. S.

Femme rurale et monde de la culture

55 participantes au salon

Cinquante-cinq participantes prennent part au Salon de la «femme rurale et le monde de la culture» ouvert jeudi au musée Kotama, à Jijel, à l'initiative de la direction de wilaya de la culture, a-t-on constaté.

Cette manifestation, la première du genre, a pour objectif de mettre en relief les «talents de la femme rurale, dans la créativité et dans le monde culturel», a indiqué à l'APS Salima Gaoua, directrice locale de la culture, précisant qu'il s'agit d'un «espace d'expression» réservé à la

femme pour faire connaître son génie et son talent dans divers domaines d'activités.

Ce salon qui se poursuivra jusqu'à demain (25 octobre) sera marqué par des activités thématiques animées par et pour les femmes, ouvert au grand public pour des visites d'information.

Au hall du musée Kotama comme au premier étage, l'exposition multiforme brille par la richesse des sujets présentés.

De la broderie à la couture, en passant par les arts culinaires

typiquement traditionnels, le maniement des instruments de musique, des ouvrages de recettes culinaires et des recueils de poésie et romans ou encore les chants et danses burinés par le temps sont autant d'œuvres et de thèmes exposés.

Certaines participantes, vivant dans les tréfonds des régions montagneuses et rurales, conservent encore, bec et ongles, et avec fierté, les legs ancestraux comme «un repère et une identité», a dit une dame, habituée à ce genre de manifes-

tations qui met en relief la richesse du patrimoine historique et culturel. Ce travail effectué par la gent féminine est magnifique, a déclaré à l'APS le wali, Larbi Merzoug, après une visite des différents stands exposés dans le musée, affirmant que cette manifestation reflète «les potentialités et atouts» de la femme jijelienne dans la vie socio-économique et culturelle.

En termes économiques, la femme est présente dans 549 micro-entreprises créées dans la cadre du dispositif d'emploi

Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes), soit 8% du volume global d'entités économiques créées localement et ce sont également 229 micro-entreprises féminines mises en place dans le cadre du dispositif de la Cnac (Caisse nationale d'assurance chômage), a indiqué à l'APS Abdelkrim Belabed, directeur de wilaya de l'emploi, en marge de ce salon.

Racim C.

Festival international du conte de Constantine

«Le prince de Timbouctou» en ouverture



Le 6^e Festival international du conte, qui se tient du 22 au 26 octobre au théâtre régional de Constantine, s'ouvrira par «Le prince de Timbouctou», un spectacle de conte et de musique ethnique conçu par la conteuse algérienne Sihem Kennouche. Le spectacle consiste en un conte qui retrace la tragédie d'un prince de Tombouctou, un périple extra-

ordinaire mis en valeur par le chant des «wasfane» (ancienne appellation donnée aux hommes de couleur à Constantine). Sihem Kennouche, qui a déjà conçu «Sema Enda», un spectacle à l'honneur de la poésie ancienne du Maghreb regroupant des chanteurs des différentes régions maghrébines,

sera accompagnée, cette fois-ci sur scène, par des airs et rythmes propres à la communauté des Noirs d'antan, exécutés par des tambours, gumbri et des kerkabou, notamment.

Pour le mot «Timbouctou» et non «Tombouctou» qui désigne la ville malienne célèbre par ses vestiges et son riche patri-

moine, l'auteure du conte, également animatrice à la radio, estime que tout «le mystère» y réside et que «c'est dans l'histoire que cela se comprendra», sans trop vouloir s'étaler.

Organisé par l'Association «Ken ya ken» (Il était une fois), le Festival international du conte verra chaque soir à partir de 19h00 des conteurs qui se succéderont sur scène pour emporter le public vers un monde imaginaire, de rêves et de sagesse. Le public constantinois pourra ainsi apprécier le passage de Shirine Al Ansary (Egypte), Amal Boutebba (Tunisie), Hala Jalloul (Syrie), Sabah Maache (Maroc), Halima Hamdane (Maroc), Sytchkov Marianne (Russie) et Amine Hamlili (Algérie).

Créée en 2010, l'association «Ken ya ken» œuvre à perpétuer l'art de l'oralité et à ressusciter des contes universels, héritage de plusieurs cultures, selon son président Fayçal Ahmed-Raïs.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des raïs (Bastion 23, Alger) :

Jusqu'au 27 octobre :

Exposition «Cartographie des forteresses d'Oran» du Centre géographique de l'armée espagnole.

Projection films aux Issers

L'ONCIC met en exécution un programme de projection de films algériens à la salle des Issers, dans la wilaya de Boumerdès.

Du 20 octobre au 5 novembre :

Projection du long métrage «Zabana!» de Saïd Ould-Khelifa à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Musée national du Bardo Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

Coup-franc direct

Les magouilles ne s'arrêtent pas

Par Mahfoud M.

Ce que vit le CRB n'est qu'un extrait de ce qui se passe réellement dans le championnat national avec une situation des plus rocambolesques. En effet, depuis l'entame de la saison, le président Malek vit une tension sans relâche. Il est harcelé de toutes parts et à chaque sortie de l'équipe il est critiqué et assailli par des supporters qui affirment vouloir aimer le club. D'autres pensent qu'ils sont manipulés par des personnes qui souhaitent s'emparer du pouvoir de décision au club. Le président Malek pense qu'il y a des gens qui magouillent pour prendre le club non par amour, mais juste pour bénéficier de la providentielle masse financière qui devrait bientôt tomber après le transfert de Slimani à Leicester qui englobe le versement d'une partie de l'argent de ce dit transfert au club formateur, c'est-à-dire le CRB. Malek pense que ces gens sont décidés à tout faire pour s'emparer de cet argent et ne reculent devant rien. Seul l'argent les intéresse. Pour cela, ils sont prêts à mettre le club dans une situation de crise pour provoquer le départ du président, prendre les rênes et asseoir une certaine suprématie. Cette mentalité n'est pas nouvelle, elle sévit depuis longtemps dans le championnat national, tant qu'il reste des personnes qui pratiquent la culture de la rente et ne cherchent pas à créer de la richesse. **M. M.**

CAN 2017 (Gr B)

La FTF souhaite la qualification des deux sélections maghrébines

LA FÉDÉRATION tunisienne de football (FTF) a exprimé son souhait de voir la sélection de son pays et son homologue algérienne, tombées dans un même groupe lors de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017), se qualifier toutes les deux aux quarts de finale de l'épreuve qu'abritera le Gabon du 14 janvier au 5 février. «Nous souhaitons plein succès aux sélections tunisienne et algérienne à la CAN-2017 et leur qualification toutes les deux au deuxième tour, compte tenu des liens de fraternité et d'unité du destin qui lie les deux peuples frères

tunisien et algérien», a écrit la FTF dans un communiqué sur son site officiel. Outre l'Algérie et la Tunisie, le groupe B est également composé du Sénégal et du Zimbabwe. Les Verts et les Aigles de Carthage s'affrontent lors de la deuxième journée de la CAN au stade de Franceville (environ 500 km de la capitale Libreville). La dernière rencontre officielle entre Algériens et Tunisiens remonte à la CAN-2013 en Afrique du Sud et s'était soldée par une victoire de la Tunisie (1-0). Les Verts avaient été éliminés dès le premier tour dans cette édition.

Portugal

Magnifique but de Brahimi contre Arouca !

YACINE BRAHIMI, qui retrouve du temps de jeu et des sensations ces derniers temps avec Porto, a inscrit son premier but de la saison contre Arouca, tout en dribbles.

Entré en à la 65^e minute à la place de Corona, l'Algérien ajoute le troisième but de son équipe

dans les arrêts de jeu, pour une victoire 3-0.

Sur son côté gauche, il reçoit un long dégagement de Casillas qu'il contrôle difficilement mais ça lui permet de doubler son vis-à-vis et piquer vers la surface. Là, il élimine le dernier défenseur d'une série de dribbles, avant de frapper en force et tromper le gardien (90'+1').

Un but fêté d'un geste sans équivoque à l'adresse de ses détracteurs.

Croatie Soudani buteur contre Cibalia

HILAL SOUDANI a inscrit cet après-midi son sixième but de la saison. L'attaquant international a débloqué la situation face au club de Cibalia en ouvrant le score en première période.

Le GNK Dinamo recevait l'occupant du ventre mou du classement du Championnat de Croatie. Profitant d'un ballon dégagé du poing par le portier de Cibalia, l'Algérien est bien placé pour reprendre de la tête et ouvrir le score à la 34'. Deux autres buts seront inscrits en seconde période (Henriquez et Situm) pour donner au score ses allures définitives.

Malgré ce succès (3-0), le Dinamo, 2^e, reste à bonne distance du leader Rijeka.

Championnats d'Afrique de natation

Encore deux médailles d'or et une en argent pour l'EN

LA SÉLECTION algérienne de natation a remporté trois nouvelles médailles (2 or, 1 argent), à l'issue de la 6^e journée des championnats d'Afrique, disputée samedi à Bloemfontein (Afrique du Sud).

Les médailles d'or algériennes ont été décrochées par Oussama Sahnoun sur 50m nage libre avec un chrono de 22.39, battant le record des championnats d'Afrique, et Sarah Hadj Abderrahme sur 200m papillon en réalisant un temps de 2:15.76. La médaille

d'argent a été l'œuvre de Souad Nefissa Cherouati sur 1500m nage libre en 17:44.35, derrière la Sud-Africaine Charlise Oberholzer (17:22.44).

A l'issue de la 6^e journée de compétition, l'Algérie totalise 18 médailles (7 or, 6 argent, 5 bronze).

La dernière journée des 12^e championnats d'Afrique de natation sera consacrée aux épreuves en eau libre avec le déroulement de la course du 5 km individuelle, messieurs et dames.

Ligue 1 Mobilis (8^e journée)

L'USMA reprend son bien

■ L'USM Alger a repris seul le fauteuil de leader après son succès face à la JS Kabylie sur le score de (2/1) lors du classico qui s'est joué au stade Omar-Hamadi d'Alger. Les Rouge et Noir ont fait étalage de leur réalisme devant une formation des Canaris qui a, encore une fois, été défavorisée par l'arbitrage, puisque le penalty accordé à l'USMA et transformé par Meftah reste litigieux.

Par Mahfoud M.

Ainsi donc, les Usmistes ont évacué leur crise après la défaite concédée lors du précédent derby face au MCA qui avait mené à une levée de boucliers et une demande pressante des supporters de limoger le coach français, Jean Michel Cavali. Archi-dominateurs tout le long de la partie, les Usmistes ont pris l'avantage à la 30^e minute par Guessan, avant de faire le break à la 81^e minute par Meftah, sur penalty. La réduction du score pour les Canaris est intervenue dans le temps additionnel par Rial (90+3') d'un boulet de canon en pleine lucarne. De nouveau sur les rails, l'USMA reprend sa marche en avant en tête de la Ligue 1 avec 19 points. Côté JSK, les Jaune et Verts enchaînent les contre-performances et dégringolent à la 10^e position (8 pts). A Sétif, le derby de l'Est, disputé au stade du 8-Mai 1945 entre l'ES Sétif et le CA Batna, est revenu à l'équipe locale (2-0). Plus entreprenante, mais surtout plus réaliste, l'Entente est passée devant dès la 10^e minute grâce à Djahnit, pour ensuite enfoncer le clou à la 86^e minute par Amokrane. Fort de ce succès, l'ESS remonte sur le podium (3^e -15 pts). Pour sa part, le CAB rétrograde de la 9^e à la 11^e place (8 pts). Après trois défaites consécutives, le DRB Tadjanet renoue avec le succès. Les protégés de Liamine Bougherara ont dominé l'Olympique de Médéa sur le score de 1 but à 0. Il n'aura fallu que 28 secondes au «Difaâ» pour sceller le sort du match grâce à une réalisation, ultra rapide, de Cheniguer (1'). Au classement, le DRBT est 7^e (11

Les Rouge et Noir reviennent en force



pts), alors que l'OM est 12^e (7 pts). Intraitable à domicile, la JS Saoura a de nouveau confirmé cela lors de la réception de l'USM Harrach (4-1). Après un début de match plutôt calme, cette confrontation s'est embrasée tel un feu d'artifice dès la demie-heure de jeu. Les convives présents dans les travées du stade du 20-Août 1955 de Béchar ont eu droit à six minutes de folie. Hammia a débloqué la situation pour la JSS à la 33^e minute, Dahar répliqua deux minutes plus tard (35'), avant que Bourdim ne redonne l'avantage aux Sudistes à la 39'. En seconde période, Bourdim, encore lui, signe un doublé (64') et met son équipe à l'abri d'un possible retour des Harrachis. Dans le temps additif, Zaydi participe au festival offensif des gars du Sud et porte l'estocade à 4 buts à 1. 10' avant le coup d'envoi de ce match, la JS Saoura remonte à la 8^e place (11 pts), à égalité de points avec le NAHD et le DRBT.

En revanche, rien ne va plus pour l'USM Harrach plus que jamais relégable (15^e - 6 pts). **M. M.**

Résultats et classement:

USMA-JSK	2-1
JSS-USMH	4-1
ESS-CAB	2-0
CRB-RCR	0-0
CRB-USMBA	0-1
MCO-NAHD	1-0
DRBT-OM	1-0
	Pts J
1. USM Alger	19 8
2. MC Oran	17 8
3. ES Sétif	15 8
4. MC Alger	13 7
5. CSC	12 8
6. NA Hussein-Dey	11 8
— DRB Tadjanet	11 8
— JS Saoura	11 8
9. USM Bel-Abbès	9 8
10. CA Batna	8 8
— JS Kabylie	8 8
12. CR Belouizdad	7 8
— OMédéa	7 7
14. MO Béjaïa	6 6
— USM Harrach	6 8
16. RC Relizane	2 8

USM Bel-Abbès

Chérif El Ouezzani garde confiance

L'entraîneur de l'USM Bel-Abbès (Ligue 1), Si Tahar Cherif El Ouezzani, qui campe sur sa décision de partir, a estimé que la victoire (1-0) arrachée face au CR Belouizdad, vendredi

au stade du 20-Août (Alger), «constituait le déclin tant attendu par l'équipe». «Cette victoire constitue le déclin tant attendu par mes joueurs qui ont dominé les débats et fourni une belle prestation», a indiqué à l'APS Cherif El Ouezzani, estimant que si les attaquants avaient un peu plus de maîtrise devant les bois, ils auraient pu inscrire d'autres buts.

«C'est une victoire qui va permettre à l'équipe de souffler un peu et de travailler dans la sérénité», a-t-il ajouté, précisant que l'USMBA disposait d'énormes qualités mais qu'elle a été malchanceuse depuis le début de la saison malgré les bonnes prestations fournies. Cherif El Ouezzani a estimé que «le rendement s'améliore au fil des rencontres. La victoire face au CR Belouizdad est bonne pour le moral. Il faut maintenant confir-

mer et enchaîner avec une autre victoire à domicile, dès la prochaine journée face au DRB Tadjanet».

Cherif El Ouezzani avait informé, en cours de semaine dernière, les dirigeants du nouveau promu que le match face au CR Belouizdad allait être le dernier pour lui à la barre technique de la formation de la «Mekerra», réitérant vendredi son envie de partir.

Il avait pris cette décision après avoir été conquis par les supporters à la fin du match à domicile face à la JS Saoura pour le compte de la 7^e journée, et qui avait vu les visiteurs égaliser (1-1), dans le temps additionnel.

Grâce à sa victoire au stade du 20-Août à Alger, la deuxième de cette saison, l'USMBA se hisse provisoirement à la 7^e place avec 9 points.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Lutte antiterroriste

18 terroristes abattus en septembre

DIX-HUIT terroristes ont été abattus et 6 autres ont été arrêtés avec 11 éléments de soutien, selon un bilan des résultats des opérations antiterroristes établi par la revue de l'Armée nationale populaire «El Djeich».

«A travers leur engagement résolu, les éléments de l'ANP sont parvenus à mettre fin aux agissements criminels de 18 terroristes qui ont été éliminés, 17 autres ont été arrêtés, parmi eux 11 éléments de soutien», a précisé le même bilan.

Sur un autre plan, le bilan fait ressortir l'arrestation de 541 immigrants clandestins et de 336 contrebandiers et 84 narcotrafiquants.

Le même bilan fait ressortir aussi l'arrestation de 336 contrebandiers, la destruction de 37 casemates et abris, la saisie de 2 994,6 kg de kif traité et 214 135 litres de carburant, 50 véhicules tout-terrain, 43 camions et 42 véhicules et 9 motos.

Les éléments de l'ANP ont également procédé à la saisie de 10 roquettes pour RPG7, 10 obus pour mortier 82 mm, 27 chargeurs de munitions, 8 847 balles de différents calibres, 13 fusées d'obus pour mortiers + 09 charges propulsives + 02 mèches, 98 détecteurs de métaux, 90 marteaux piqueurs, 141 groupes électrogènes et 04 paires de jumelles.

Durant la même période, les éléments de l'ANP ont pu récupérer 3 mitrailleuses lourdes de type Dictariov, une mitrailleuse de type PKT, 04 Fusils mitrailleurs (RPK), 22 fusils automatiques de type kalachnikov, un fusil mitrailleur de type M16, 14 fusils semi-automatiques de type Simonov, 04 pistolets automatiques, un fusil à lunette, 05 fusils de chasse, 22 fusils de confection artisanale, 07 fusils à répétition, 04 mines de confection artisanale, 53 bombes de confection artisanale et 13 grenades.

L'ANP est «déterminée» à poursuivre ses missions et ses éléments «restent mobilisés» dans cette lutte «impitoyable et déterminés à anéantir les résidus du terrorisme», a assuré la revue El Djeich.

K. Y.

À partir d'Oran

Les exportations hors hydrocarbure ont atteint 145 millions d'euros

LES EXPORTATIONS hors hydrocarbures à partir d'Oran, depuis le mois de janvier dernier, ont atteint 145 millions d'euros, a-t-on appris de la direction du commerce de la wilaya.

Ces exportations représentent des produits agricoles, alimentaires et halieutiques dont les dattes, la pomme de terre, la laine, le cuir, les poissons congelés et autres, a souligné le chef du service d'observation du marché et d'information écono-

mique de cette direction. Des matériaux de construction ont été aussi exportés dont des plaquettes de gypse, de la céramique, des déchets de papier et du plastique et autres produits chimiques comme l'hélium, l'urée, l'acide sulfonique, le propylène, a-t-on ajouté. Ces marchandises ont été exportées par des opérateurs économiques du secteur privé vers 25 pays arabes, européens, africains et d'américain. O. B.

Retards dans l'attribution de lots de terrain à bâtir

Protestation pacifique à Béchar

UNE CENTAINE de citoyens ont observé, hier, devant le siège de la commune de Béchar un sit-in pacifique pour protester contre «les retards» dans l'opération d'attribution de parcelles de terrains destinées à l'auto construction, a constaté un journaliste de l'APS. Ces citoyens revendiquent la satisfaction de leurs demandes de parcelles de terrain à bâtir à travers la commune de Béchar et dénoncent «l'important retard» mis dans l'attribution de ces assiettes foncières, ont indiqué des participants à cette action de protestation. Contactés à ce sujet, des responsables locaux ont affirmé qu'une fois les études finalisées pour la détermination des viabilisations à réaliser, ainsi que les différentes infrastructures publiques, l'on pourra lancer les

opérations d'attribution des parcelles de terrains à bâtir. «Ces études, confiées au bureau spécialisé de la wilaya depuis avril 2015, sont en voie d'être finalisées pour permettre la création des lotissements à être attribués aux demandeurs au niveau de la commune de Béchar», a assuré le directeur de l'Agence foncière locale. Pour les besoins de cette opération, une superficie globale de 1 300 hectares a été dégagée à proximité des groupements urbains de la commune de Béchar, à savoir de Jniane Diffallah (462 ha), la nouvelle zone urbaine de la route de Lahmar (399 ha) et la zone dite d'Oued Tighiline (439 ha), avait précisé sur les ondes de la radio locale Mohamed Belgourari. L. B.

LE QATAR INVESTIT MASSIVEMENT EN EUROPE



Djalou@hotmail.com

Pour exiger leur part du développement

Des villageois d'El-Kseur ferment la route nationale

Les automobilistes ont trouvé beaucoup de difficultés sur la RN 75, paralysée à cause d'un important trafic routier qui s'est aggravé en raison de la fermeture de la RN 12. Au menu de la plateforme de revendications des habitants de Bethlou, de nombreuses doléances que les protestataires ne cessent de porter auprès de qui de droit.

Par H. Cherfa

Les habitants du village Bethlou, commune d'El-Kseur, sont en colère. Ils n'ont pas hésité à le faire savoir aux autorités locales. Hier, ils ont tout simplement fermé durant plus d'une demi-journée la RN 12 au sens unique de la municipalité, provoquant une véritable paralysie du trafic routier depuis la Soummam vers la ville de Béjaïa. Des milliers d'automobilistes étaient bloqués et d'autres ont dû faire le tour par Amizour pour rallier Béjaïa. Cependant, les automobilistes ont trouvé beaucoup de difficultés sur la RN 75 qui était paralysée à cause d'un important trafic routier, aggravé en raison de la fermeture de la RN 12. Au menu de la plateforme de revendications des habitants de Bethlou, de nombreuses doléances que les protestataires ne cessent de porter auprès de qui de droit pour leur prise en charge mais en vain, comme ils ont tenu à l'expliquer sur place. Pour eux, le recours à une pareille action n'est pas du tout un plaisir mais une nécessité pour secouer le cocotier et attirer l'attention des autorités sur les

souffrances endurées par les villageois depuis des décennies. «Nous avons saisi maintes fois les autorités locales sur la nécessité de prendre en charge un certain nombre de revendications liées à l'amélioration de la vie dans notre village mais pas d'écho», a déclaré l'un des citoyens mécontents. La réalisation des réseaux de l'eau, assainissement, éclairage public, revêtement du chemin du village, des infrastructures de loisir et de sports, un dalot, etc. Les contestataires ont été invités à une réunion avec le maire et le chef de daïra dans l'après-midi

pour tenter de trouver un compromis sur la satisfaction de leurs revendications et rouvrir la route aux usagers qui, eux, étaient désespérés par la récurrence de telles actions. Une délégation des protestataires a rencontré aussi le wali qui a promis de prendre en charge les revendications soulevées, notamment par le lancement des travaux de certains projets comme le réseau d'eau potable dans un délai d'une semaine. Satisfaits, les villageois ont décidé de rouvrir la route aux usagers, a-t-on appris. H. C.

Oran

Collision entre un train et un véhicule

UN TRAIN de voyageurs reliant Oran à Oued Tiélet a percuté samedi soir une voiture au niveau du passage d'El Hamoul, localité située au sud de la wilaya, a-t-on appris hier des services de la Protection civile, qui assurent que l'accident n'a fait aucun dégât humain.

Le train ne transportait aucun passager, lors de cette desserte nocturne d'Oran vers Oued Tiélet, a-t-on ajouté, notant que le chauffeur a réussi à sortir de

son véhicule avant la collision.

En état de choc, le conducteur a été évacué vers le CHU d'Oran, selon la même source qui indique que la voiture, complètement broyée, a été dégagee de la voie ferroviaire.

Par ailleurs, un accident de la circulation, survenu dans la soirée de samedi, dans la commune d'Ain El Turck, a causé la mort d'une personne alors qu'une autre a été blessée.

K. L.